

DOSSIER DE PRESSE
SEANCE PLENIERE
JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

S'adapter, aider, investir,
évoluer, transformer...

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1. Communiqué de synthèse p.2

LES MESURES D'URGENCE

- 1. Des mesures pour l'économie p.4
- 2. Des mesures pour la jeunesse p.8
- 3. Des mesures solidaires p.9
- 4. Des mesures sanitaires p.10
- 5. Des mesures pour la liberté et la sécurité p.11

DES ACTIONS TOURNEES VERS L'AVENIR

- 1. **Fonds européens 2021 – 2027 :**
781 millions d'euros pour une Europe plus verte,
plus intelligente, plus sociale et plus citoyenne ! p.13
- 2. **Le développement durable :** un objectif partagé ! p.15
- 3. **Vignoble du Grand Est en difficulté :**
la Région lance un plan de relance p.19
- 4. **Egalité Femmes – Hommes :**
la Région Grand Est poursuit son engagement
pour une société plus égalitaire p.21

COMMUNIQUE DE SYNTHESE

Les élus du Conseil régional du Grand Est, réunis ce jour en séance plénière sous la présidence de Jean Rottner, ont voté des mesures d'urgence face à la recrudescence rapide de l'épidémie de la Covid-19 et aux effets du reconfinement.

Comme elle l'a fait au printemps dernier, la Région propose des solutions concrètes aux habitants du Grand Est, mettant l'humain au cœur de ses dispositifs. Elle propose des actions ciblées pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Avec ces mesures d'urgence, la collectivité répond à plusieurs grandes priorités :

- ✓ déployer de nouveaux dispositifs d'aide pour les secteurs qui, déjà en difficulté suite au premier confinement, sont aujourd'hui menacés : **les petits commerçants, les acteurs de la culture et de la filière viticole,**
- ✓ soutenir **les jeunes** les plus en difficulté et les accompagner dans leur orientation, leur formation et dans la construction de leur avenir,
- ✓ être **solidaire aux côtés de ses concitoyens**, en proposant notamment la gratuité des déplacements pour les personnels sanitaires et les abonnés annuels,
- ✓ venir en appui aux **professionnels de santé du Grand Est**, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), ainsi qu'aux instituts de formation sanitaire et sociale.

Enfin, les élus du Conseil régional du Grand ont également approuvé :

- ✓ la programmation 2021-2027 de la politique de cohésion (FEDER et FSE+),
- ✓ le rapport sur la situation en matière de développement durable 2020,
- ✓ le plan stratégique de relance des vignobles du Grand Est,
- ✓ le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.



LES MESURES D'URGENCE

COVID-19 : PROTÉGER LA VIE, PRÉSERVER L'ÉCONOMIE

Avec la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19 et les effets du reconfinement, l'ensemble de nos territoires subit comme partout ailleurs les conséquences de la crise sanitaire.

Pour répondre aux urgences sanitaires, économiques, sociales ou sociétales, la Région se mobilise en apportant des mesures ciblées pour répondre aux difficultés que rencontrent la plupart de ses concitoyens.

L'enjeu ? Tendre la main, mettre l'humain au cœur des dispositifs qu'elle engage pour les aider à surmonter cette période très difficile.

DES MESURES POUR L'ÉCONOMIE

➤ POUR LES PETITS COMMERÇANTS

- La prise en charge des loyers des petits commerçants

Afin de répondre aux nouvelles difficultés rencontrées par les entreprises, la Région et les partenaires engagés (BDT, CD, EPCI) dans le déploiement du Fonds Résistance font évoluer cet outil de dernier recours, afin de proposer deux nouveautés :

- la prise en charge des loyers des petits commerçants sur les périodes de fermeture administrative,
- le relèvement des seuils à 30 000 euros pour les activités touristiques et culturelles.

Depuis son lancement en avril dernier par la collectivité, en partenariat avec la Banque des Territoires, les Départements et les EPCI du Grand Est, le fonds Résistance a été mobilisé au bénéfice de plus de 830 petites entreprises et associations, accordant pour plus de 10 millions d'euros d'avances de trésorerie avec un différé de remboursement de deux ans.

- Un grand plan de digitalisation des entreprises

Fortement fragilisés par la crise économique, les artisans et petits commerçants bénéficieront d'une accélération de leur digitalisation dans le cadre du dispositif « **Grand Est transformation digitale** ». Ce programme prévoit deux types de parcours (individuel et collectif).

La mobilisation de l'écosystème local sera accélérée grâce à l'aide et l'engagement de la CCI Grand Est et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est. Elle labellisera des prestataires vers lesquels les entreprises se tourneront pour bénéficier de cet accompagnement.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un **chèque allant de 1 000 à 6 000 € d'aide à la digitalisation** (3 000 € au maximum en soutien à l'accompagnement à la digitalisation, et 3 000 € au maximum en soutien à l'investissement) via des prestataires labellisés par la Région. Ce chèque permettra aux entreprises d'optimiser leur organisation, d'adapter le design de l'offre, de déployer

une stratégie de commercialisation et de communication. **Pour 2021, l'objectif est de permettre à 800 entreprises d'intégrer cette démarche de digitalisation.**

Enfin, la Région Grand Est, en partenariat avec la CRCI et la CRMA, déploiera une **solution régionale de prise de rendez-vous en ligne** à disposition de tous les commerçants et les artisans du territoire, afin de faciliter leur transition vers le e-commerce.

- **Des formations accessibles à distance**

Dans ce contexte de crise, la Région va financer des formations à distance pour les commerçants et les indépendants via :

- 2000 places de formations numériques gratuites dès la mi-novembre pour les commerçants.
- 100 places de formations certifiantes immédiates en anglais ou en allemand pour encourager l'ouverture des commerces du Grand Est à de nouveaux futurs marchés et/ou auprès d'une clientèle étrangère.
- 10 000 licences de e-learning en anglais, en allemand ou en espagnol, à compter de fin décembre pour accéder à une plateforme gratuite de pratique des langues étrangères accessible 24h/24.

- **Un « Agrégateur » régional permettant d'accéder à l'ensemble des places de marchés**

En complément, la Région initie la création et la mise en ligne, avant la fin du mois de novembre, d'une **plateforme régionale** référençant toutes les places de marchés et les plateformes d'achat local « du producteur au consommateur » sur le territoire du Grand Est. Objectif : trouver à partir d'un outil de géolocalisation, les offres des commerçants et des producteurs de proximité proposées sur une place de marchés ou une plateforme permettant de réaliser ou d'anticiper un achat.

- **Un accompagnement des dirigeants de structures de conseil et d'audit** (notamment dans les domaines de la culture et du commerce)

Un accompagnement des dirigeants de structures de conseil et d'audit pour une gestion adaptée de leur entreprise en période de crise. Cette action permettra une meilleure évaluation de leurs besoins financiers et / ou matière de ressources humaines préalables au déclenchement des bons dispositifs publics.

- **10 000 « Packs Noël » pour stimuler le commerce, le tourisme et la culture, et promouvoir des produits et services régionaux**

Le principe de cette action consiste à promouvoir une plateforme de réservation en ligne sur laquelle particuliers et comités d'entreprises pourront réserver des repas, nuitées, produits, services ou expériences, avec un « petit plus » concédé par les vendeurs. Cet achat prendra la forme de bons

utilisables dès la réouverture des établissements à utiliser tout au long de 2021. La promotion de la plateforme sera assurée par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, avec une mise en ligne le 16 novembre et une montée en puissance jusqu'aux fêtes de Noël.

➤ POUR LES ACTEURS CULTURELS

- La captation de spectacles vivants (concerts, opéras, pièces de théâtre, etc.) déprogrammés du fait de la crise sanitaire

La Région consacrera une enveloppe de 600 000 euros à une dizaine de captations, réalisées par des sociétés de production locales, qui seront diffusées via des TV locales, festivals numériques, et une plateforme de vidéos à la demande (VOD), Smart Video Grand Est, en cours de constitution pour 2021.

- LEASE BACK CINEMA : créer une société foncière pour soutenir les cinémas indépendants du Grand Est

Face à une situation inédite, mettant en péril les cinémas indépendants, la Région et la Banque des Territoires travaillent à la création d'un **outil de financement à long terme, inédit en France : une foncière des cinémas indépendants**. Elle propose aux propriétaires d'établissements de cinémas en difficulté d'acheter leurs murs tout en leur permettant de continuer à les exploiter en bénéficiant d'un allègement de charges, avec une option d'achat au bout de 5 à 10 ans (principe du *lease-back*). Grâce à cette solution, la Région et la Banque des Territoires ont l'ambition de venir en soutien à une dizaine de cinémas indépendants, pour un investissement de 1,5 million d'euros de la part de la collectivité.

➤ POUR LA FILIERE VITICOLE

La fermeture des cafés-hôtels-restaurants, l'annulation des salons professionnels, les difficultés rencontrées sur les marchés à export ont fortement fragilisé la filière viticole. Pour l'aider à affronter les répercussions économiques et sociales de cette crise sanitaire, la Région propose un Plan stratégique de relance des vignobles du Grand Est.

Articulé autour de 5 priorités (rebond économique et commercial, reconquête des marchés export, accélération de la transition environnementale des vignobles, relance de l'œnotourisme et transformation digitale), ce plan renforce les enjeux du contrat de filière viticulture adopté en mars 2019 : compétitivité et durabilité des exploitations viticoles, promotion des vins du Grand Est notamment à l'export et œnotourisme.

Le Plan de relance des vignobles prévoit notamment :

- **une aide exceptionnelle de 800 000 euros** au plan Rebond du vignoble alsacien pour relancer les ventes et soutenir les efforts financiers consentis pour s'adapter aux conséquences graves de la crise sanitaire,

- **450 000 euros à 300 entreprises viticoles** pour améliorer leur gestion comptable et avoir une meilleure maîtrise de leurs coûts, par le biais de chèques conseils d'une valeur maximale de 1 500 euros par exploitation,
- **100 000 euros par an pendant 3 ans pour le salon « Wine Paris & Vinexpo Paris »**, soit 1 000 € dédiés chaque année à 100 entreprises en lien avec les interprofessions,
- **un renforcement du dispositif « Salons et prospection internationale »** grâce à un financement à hauteur de 80 % pour le secteur viticole jusqu'à fin 2022. Il permettra de repositionner les entreprises sur des grands salons professionnels ou des missions de prospection/rencontres d'affaires à l'étranger.

DES MESURES POUR LA JEUNESSE

- La mise à disposition de 2 000 ordinateurs aux étudiants en situation de grande précarité numérique

La mise à disposition de 2 000 ordinateurs aux étudiants en situation de grande précarité numérique afin qu'ils puissent poursuivre leur enseignement à distance imposé, dans le cadre d'un partenariat inédit avec les cinq universités du Grand Est (URCA, UTT, Université de Lorraine, Unistra, UHA).

- La création d'un nouvel avantage « livre loisirs » de 50 euros

Valable et accessible du 1^{er} au 31 décembre 2020 sur l'application Jeun'Est, chaque jeune pourra disposer de cette somme chez les 80 libraires indépendants du Grand Est, soit par achat via leur plateforme de vente en ligne <https://www.librairesdelest.fr/>, soit en librairie, lors de la réouverture de ces commerces.

- La mobilisation du Plan régional Jeunes (voté en juillet 2020)
 - ✓ Le « Parcours d'acquisition des compétences en entreprise » pour permettre aux 18-29 ans d'effectuer une immersion de 6 mois en entreprise avec une indemnité de 500 euros pour chaque jeune. Objectif : aucun reste à charge pour l'entreprise accueillante ;
 - ✓ L'évolution du dispositif « Capital stage » pour aider les TPE/PME des secteurs de l'industrie, du BTP, du tertiaire industriel, des services aux entreprises à accueillir un stagiaire dans le cadre de sa formation initiale (du BTS au master/diplôme d'ingénieur) entre juillet 2020 et juin 2021 : forfait de 500 euros/mois de stage sur une base de 35h par semaine, avec un maximum de 3 000 euros pour des stages de 2 à 6 mois ;
 - ✓ La mise en place d'une plateforme gratuite d'*e-learning* pour l'apprentissage des langues (allemand, anglais, espagnol) ;
 - ✓ La création d'une plateforme régionale de mise en relation pour les stages et contrats d'apprentissage à destination des jeunes en formation initiale ou continue. L'objectif : faire converger l'ensemble des offres émanant des entreprises avec l'ensemble des demandes émises par les jeunes en s'appuyant sur les plateformes existantes (collégiens, lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation continue).

DES MESURES SOLIDAIRES

- La gratuité des déplacements pour les personnels sanitaires et les abonnés annuels

Alors que 75% de l'offre de service du réseau TER Grand Est est actuellement maintenue en semaine et 50% le week-end la Région propose deux mesures de solidarité :

- ✓ **La gratuité du transport pour les personnels sanitaires** pendant toute la durée du confinement. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des mesures prises en mars afin de permettre aux hôpitaux de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.
- ✓ **La gratuité des déplacements pour les abonnés à l'année pour le mois de novembre** ; mensualité qui ne leur sera pas prélevée en décembre.

- L'opération « Café solidaire »

Pour aider les cafetiers particulièrement touchés par cette crise avec la fermeture de leurs établissements (bars et cafés, hors restaurants), la Région propose l'opération « **Café solidaire** » à laquelle elle participera financièrement.

Le principe : encourager les habitants du Grand Est à faire un don, pouvant aller de 3 à 10 euros, au cafetier de leur choix, inscrit préalablement dans la démarche. Ce don sera doublé par la Région, jusqu'à 100 000 euros. Chaque don, abondé par la Région, sera reversé au professionnel choisi par le donateur. La contrepartie, en termes de consommation pour le contributeur, sera déterminée librement par chaque cafetier, au moment de son inscription dans la démarche et utilisable à l'ouverture des commerces, dans la limite de l'enveloppe impartie.

L'opération démarrera le 25 novembre et sera déployée, pendant toute la période de fermeture des établissements, via maregiondemain.fr, la plateforme de démocratie participative régionale numérique.

DES MESURES SANITAIRES

- L'acquisition d'un hôpital mobile

Face à l'urgence, la Région travaille étroitement avec l'Agence régionale de Santé (ARS) à l'acquisition d'un **hôpital civil mobile, financé par les fonds européens**. Il aura notamment vocation à renforcer les capacités de prise en charge dans le cadre de cette crise sanitaire. Cet investissement pour l'avenir permettra de répondre rapidement aux situations d'urgence qui viendraient à se présenter sur le territoire.

- Des formations courtes pour le secteur sanitaire et médico-social

La Région répond aux besoins immédiats du secteur sanitaire et médico-social. Elle s'engage à mettre rapidement en place **des formations sur mesure, courtes**, pour apporter des compétences adaptées à l'exercice de certaines professions dans le secteur sanitaire et médico-social : brancardier, manutentionnaire, agent d'entretien, etc. Ces formations seront proposées à l'échelle des territoires, en lien avec les acteurs et en fonction des besoins.

- Plus de 1 000 ordinateurs pour les instituts de formation sanitaire et sociale

La collectivité lutte contre la fracture numérique en dotant ses instituts de formation sanitaire et sociale de plus de **1 000 ordinateurs**, destinés à chaque apprenant non équipé.

DES MESURES POUR LA LIBERTE ET LA SECURITE

Au-delà de la crise sanitaire, économique et sociale, c'est également une remise en cause des valeurs les plus profondes de la République que nous traversons. En témoignent les récents attentats qui ébranlent la laïcité et la sécurité au sein des lycées.

Aussi, pour ne pas remettre en cause des acquis qui sont le creuset de notre société, un **groupe de réflexion autour de la laïcité** verra bientôt le jour au sein de la collectivité.

En parallèle, afin de garantir la sécurité des élèves, **l'ensemble des lycées publics du Grand Est sera progressivement équipé de caméras de vidéo-protection**. Une équipe d'experts travaille dès à présent à la réalisation de ce projet d'envergure qui comporte plusieurs phasages. Les conclusions préalables au lancement des consultations publiques seront livrées en juin 2021 pour un déploiement en 2022.

LA RÉGION RENFORCE LA SÉCURITÉ DES LYCÉENS DU GRAND EST



A faint, grayscale background image of a person running, positioned on the right side of the page. The person is in a dynamic pose, leaning forward with arms and legs in motion.

DES ACTIONS TOURNEES VERS L'AVENIR

FONDS EUROPEENS 2021 – 2027 :

781 MILLIONS D'EUROS POUR UNE EUROPE PLUS VERTE, PLUS INTELLIGENTE, PLUS SOCIALE ET PLUS CITOYENNE !

D'un budget prévisionnel de 781 millions d'euros¹, la politique de cohésion (FEDER et FSE+) sera lancée en mars 2021 et couvrira, pour la première fois, l'ensemble du territoire du Grand Est.

Du fait de la pandémie de la Covid-19 et de ses conséquences économiques et sociales sur le territoire du Grand Est, la Région a adapté l'usage des fonds européens pour appuyer efficacement la relance établie dans le cadre du [Business Act Grand Est](#), en soutenant notamment les secteurs les plus touchés par la crise (santé, tourisme, culture).

La programmation 2021 – 2027 complétera ainsi à long terme l'effort immédiat engagé dans le cadre du plan de relance européen (REACT-EU). Elle permettra notamment de financer le projet d'acquisition d'un hôpital civil mobile en lien avec l'ARS Grand Est et de soutenir toutes les situations d'urgence qui viendraient à se présenter sur le territoire.

Par ailleurs, l'urgence climatique et la nécessité d'accélérer la conversion énergétique des territoires conduisent la Région Grand Est à proposer un programme qui dépasse les obligations posées par l'Union européenne. Ces fonds viendront ainsi conforter les actions et projets menés en faveur de ces thématiques, en leur consacrant 34 % du montant total des crédits FEDER. L'innovation, le numérique et le soutien au développement économique des PME représenteront néanmoins l'axe le plus doté avec 46 % des crédits FEDER.

Un programme qui renforce l'action de la Région

4 OBJECTIFS STRATEGIQUES EUROPEENS² MOBILISES...



...POUR REPONDRE A 4 ENJEUX REGIONAUX PRIMORDIAUX

- ✓ Réussir la transformation de l'économie via la spécialisation intelligente, la transition industrielle et numérique des territoires ainsi que le soutien aux entreprises fragilisées par la crise : 289 millions d'euros (FEDER),

¹ Sous réserve de l'adoption définitive du cadre budgétaire européen, l'enveloppe budgétaire comprend 628 millions d'euros au titre du FEDER et 153 millions d'euros au titre du FSE+.

² Au minimum 40 % du montant total des crédits FEDER seront attribués à l'objectif « Une Europe plus intelligente » et 30 % pour « Une Europe plus verte ».

- ✓ **Accélérer la transition écologique et répondre à l'urgence climatique : 216 millions d'euros (FEDER),**
- ✓ **Agir pour les potentiels humains, l'emploi, le bien-être et la qualité de vie : 46 millions d'euros (FEDER), et 148 millions d'euros au titre du FSE+,**
- ✓ **S'appuyer sur des collectivités engagées et soutenir les territoires en fonction de leurs besoins : 58 millions d'euros (FEDER).**

Le programme sera complété par des critères de sélection précisant le cadre d'intervention du FEDER et du FSE+.

Le Fonds de Transition Juste (FTJ), qui vise à accompagner les territoires les plus dépendants des énergies fossiles dans leurs projets de reconversion autour d'opérations de décarbonation, pourra faire l'objet d'un axe spécifique au sein de ce programme. La Politique Agricole Commune (PAC), dont l'intervention se concrétise via le FEADER, ne débutera quant à elle qu'en 2023.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN OBJECTIF PARTAGÉ !

A l'occasion de la séance plénière de ce jour, le Conseil régional du Grand Est a approuvé le rapport sur la situation en matière de Développement durable de la Région, pour l'année 2020. Un rapport qui revêt un sens tout particulier dans le contexte actuel.

La crise sanitaire a bouleversé nos vies et nos habitudes. Pour faire face à cette situation inédite et surmonter ses conséquences, il nous faut changer nos modèles de développement, modifier nos comportements individuels et collectifs, repenser nos modes d'organisation, de déplacement, de travail, de consommation. Une ambition que la Région porte, notamment, au travers du [Business Act Grand Est](#), élaboré en concertation avec toutes les forces vives du territoire. L'objectif : faire du Grand Est la région des transitions réussies sur le plan écologique et énergétique, économique et numérique.

Les transitions sont au cœur de ce rapport qui présente l'engagement de la Région en matière de Développement durable sur l'année 2020, conciliant développement économique, préservation de l'environnement et progrès social. Parmi les actions fortes menées par la Collectivité figurent notamment : **les stratégies régionales en faveur de l'eau, de la biodiversité, de la bioéconomie, la rénovation énergétique des bâtiments, la mobilité durable, [les lycées en transition](#), l'agriculture, l'investissement fort dans le domaine de la Santé, les dispositifs volontaristes d'accompagnement de la jeunesse, ou encore les initiatives pour donner corps à la cohésion sociale et au vivre ensemble.**

Le rapport s'articule autour de 5 finalités :

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Chef de file dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la biodiversité, du climat, de l'air et de l'énergie, de la gestion/prévention des déchets, des transports et de la mobilité, la Région assure un rôle de coordination et de pilotage de l'action publique territoriale sur ces sujets. Elle a ainsi élaboré, dans le cadre d'une large concertation d'acteurs du territoire, « Grand Est Territoires, le [Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires](#) (SRADDET), approuvé en janvier 2020. Ce schéma porte l'ambition de faire du Grand Est une région à énergie positive et bas carbone, exemplaire en matière de préservation de la biodiversité et des ressources en eau.

Parmi les démarches dans lesquelles la Région est engagée, on peut citer par exemple **la rénovation énergétique** des logements sociaux, copropriétés et bâtiments publics. Entre 2019 et 2020, elle a multiplié presque par deux les actions soutenues financièrement auprès des collectivités et des associations. Sur 110 projets aidés, 80 rénovations ont atteint le niveau BBC. Ce soutien massif en faveur des travaux de rénovation thermique participe directement à la redynamisation de l'économie régionale : **817 millions d'euros d'investissements (pour 140 millions d'aides) réalisés en 3 ans (2017-2019)**. On estime que les aides de la Région dans ce domaine génèrent **plus de 1 100 emplois induits par an**.

Par ailleurs, grâce au dispositif [CLIMAXION](#), mené en partenariat avec l'ADEME et l'Etat, 162 projets d'installations de production d'énergies renouvelables ont été soutenus en 2020.

En 2019, la Région a également signé la [Charte pour le développement de la méthanisation durable](#), dans laquelle 42 acteurs locaux sont déjà engagés.

Dans le cadre des **mobilités durables**, la Région a signé en février dernier un protocole d'accord avec l'Etat pour la sauvegarde des petites lignes ferroviaires. Afin de développer de nouvelles sources d'énergie pour les **véhicules à motorisation électrique, gaz ou hydrogène**, des aides ont été déployées en faveur des infrastructures de ravitaillement : 239 bornes de recharges ont été soutenues en 2020, **représentant 412 points de charge**.

Enfin, la Région a renouvelé son soutien à la [filière bioéthanol](#) (aide à la conversion des véhicules au bioéthanol, baissant ainsi le budget carburant de 35 à 45% et réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 70%).

2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

Riche de paysages et d'une biodiversité remarquables, le Grand Est compte notamment 3 fleuves, [6 Parcs Naturels Régionaux](#), [25 Réserves Naturelles Régionales](#) et 1 parc national qui font de la région une destination verte et bleue de proximité par excellence.

L'année 2020 a notamment vu la concrétisation de la [Stratégie régionale biodiversité](#) avec 36 défis résolument connectée aux territoires. Via l'appel à projets trame verte et bleue, des résultats concrets sont d'ores et déjà observables, notamment **128 kms de haies et de bosquets reconstitués et 211 ha de zones humides restaurées**. Avec la Stratégie en faveur de l'eau, l'ambition de la Région est de **faire du Grand Est un modèle dans la gestion de ses ressources en eau**. Une des actions phare vise à encourager le développement de filières agricoles à bas niveau d'entrants ; **46 projets ont ainsi pu être soutenus pour structurer notamment des filières locales de production de lait et de viande à base d'herbe, répondant à la demande de produits agricoles de proximité tout en contribuant à reconquérir la qualité de l'eau sur les zones les plus sensibles**.

Réduire les déchets dans le cadre des chantiers du BTP est également un objectif de la Région Grand Est. En 2020, 30 projets ont été lauréats d'un appel à projets sur ce sujet, permettant **la création de 49 emplois**.

Par ailleurs, la Région a noué en 2019 un partenariat avec la **Fondation Solar Impulse**, afin de promouvoir les solutions de transition écologique, environnementalement bénéfiques et économiquement rentables **16 entreprises régionales ont décroché le label** (31 entreprises candidates) augmentant ainsi la visibilité des entreprises du Grand Est et l'accès à de nouvelles opportunités de marché.

3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Au travers du [Plan régional Jeunes](#) décidé pour la rentrée 2020, la Région a mis en place un ensemble de mesures pour accompagner les 15-29 ans dans leur orientation, leur formation et la construction de leur avenir. Il s'agit de permettre aux jeunes, diplômés ou non, d'acquérir des compétences

complémentaires proches des besoins des entreprises afin de les préparer aux futures embauches quand l'emploi repartira. La prise en charge des frais et indemnités de stages en entreprises pendant 6 mois (soit un engagement de 3 000 € sur 6 mois pour un jeune), la création d'un site dédié pour aider les jeunes à trouver un stage, ou encore la mise en place d'une plateforme linguistique gratuite, figurent parmi les mesures phares.

Pour accompagner tous les jeunes du Grand Est dans leur parcours vers l'autonomie, la Région mise sur quatre grandes priorités : l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat, l'engagement citoyen et la mobilité. Les dispositifs « [Jeun'Est](#) », « [Entrepreneuriat des jeunes](#) » ou encore « [Grand Est Jeunes Talents](#) » sont quelques exemples des actions mises en place par la Région en direction des jeunes.

2020 est également l'année du **déploiement intégral du [Lycée 4.0](#)** dans tous les lycées du Grand Est. 192 000 lycéens étudient désormais avec des ressources numériques.

Quant aux lycées agricoles, la Région souhaite faire de leurs exploitations **des fers de lance de l'innovation régionale dans le domaine agricole**, grâce à la démarche **LA2030**. 14 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) sont concernés et forment la « Ferme Grand Est ». Préparer l'agriculture de demain est plus que jamais une priorité.

4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre les générations

La Région s'est dotée de plusieurs dispositifs d'aménagement orientés dans le sens d'une plus grande équité territoriale et mis en adéquation avec « Grand Est Territoires », le [Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires](#) (SRADDET).

Une attention particulière est portée aux territoires ruraux, à travers notamment le [Pacte pour la Ruralité](#), le **déploiement du THD** pour raccorder toutes les communes à la fibre (la demande de raccordement, déjà importante avant le confinement, a explosé atteignant désormais les 10 000 commandes par mois), ainsi que **l'accès aux soins** et la présence de professionnels de santé dans les zones médicalement sous-équipées (soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires, aide aux internes pour pratiquer en zone rurale, soutien aux projets de télémedecine et télésanté, aux actions de promotion de la santé, etc.). La Région consacre **210 millions d'euros** chaque année pour la Santé.

Le Grand Est compte près de 100 000 associations. Dans le contexte sanitaire actuel, nombreuses sont celles qui se retrouvent en difficulté suite à la crise du COVID. Pour soutenir par exemple les **associations culturelles et les clubs sportifs**, une programmation spécifique a été organisée tout l'été avec « [Les Estivales](#) » et **270 clubs de sport ont bénéficié de fonds d'urgence pour un montant total de 1,25 million d'euros**.

Enfin, **l'égalité hommes-femmes** reste au cœur des préoccupations de la Région qui poursuit ses actions pour faire du Grand Est un territoire exemplaire en la matière. En 2020, elle a par exemple initié « [Elles osent en Grand Est](#) », un programme de leadership dédié aux femmes.

5. Produire et consommer de manière responsable

A travers ses actions et dans tous ses domaines de compétences, la Région contribue à diminuer sensiblement l'impact écologique des productions et des modes de consommation. Cette ambition forte se traduit déjà par l'engagement de chantiers d'envergure : résorption des friches, Industrie 4.0, [stratégie régionale de la bioéconomie](#) votée en octobre 2019, actions structurantes dans le domaine de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt, ou encore initiatives originales telles que la démarche « Lycées en transition ».

Autre exemple, en juin 2020, la Région a lancé [Loc'Halles Grand Est](#), **une application web imaginée pour faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande de productions agricoles alimentaires du Grand Est qui compte près de 450 producteurs locaux du Grand Est.**

LA REGION GRAND EST EXEMPLAIRE DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE

Que ce soit dans leur fonctionnement ou dans le cadre de travaux, la Région mène une politique de réduction des émissions des gaz à effet de serre et d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la fourniture d'énergie. Ainsi, elle s'est engagée dans le programme « **Solar'Est** » de **solarisation de son patrimoine immobilier**. 1 100 bâtiments et 85 parkings répartis sur tout le Grand Est sont concernés. La puissance globale des installations photovoltaïques pourrait avoisiner 230 MW et la production d'électricité globale serait de l'ordre de 250 GWh par an (supérieure à la consommation d'électricité annuelle en énergie finale de tous les lycées publics du Grand Est).

2020 a également permis le développement des engagements d'Orchidée, le schéma des achats responsables de la Région, faisant de la Collectivité **l'acheteur régional le plus impliqué dans le déploiement des clauses sociales dans les marchés publics**. Cette année, plus de 450 000 heures de travail (280 équivalents temps pleins) bénéficieront aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

Quant aux modes de déplacements, les transports en communs et les modes doux tels que le vélo par exemple, sont privilégiés pour les trajets professionnels. En 2020, la Région a en outre entamé la reconversion de son parc automobile avec 80 véhicules convertis au bioéthanol, 9 voitures électriques et 8 bornes de recharge.

Afin de limiter l'impact environnemental, le **télétravail**, déjà mis en œuvre de manière expérimentale avant le 1^{er} confinement, sera déployé en 2021, tout comme l'usage des visio-conférences.

En complément (cf. pièce-jointe) :

« Le développement durable au cœur de la stratégie des territoires »

VIGNOBLES DU GRAND EST EN DIFFICULTE : LA REGION LANCE UN PLAN DE RELANCE

La fermeture des cafés-hôtels-restaurants, l'annulation des salons professionnels, les difficultés rencontrées sur les marchés à export ont fortement fragilisé la filière viticole. Pour l'aider à affronter les répercussions économiques et sociales de cette crise sanitaire, la Région propose un Plan stratégique de relance des vignobles du Grand Est.

Articulées autour de 5 priorités (rebond économique et commercial, reconquête des marchés export, accélération de la transition environnementale des vignobles, relance de l'œnotourisme et transformation digitale), ce plan renforce les enjeux du contrat de filière viticulture adopté en mars 2019 : compétitivité et durabilité des exploitations viticoles, promotion des vins du Grand Est notamment à l'export et œnotourisme.

Le Plan de relance des vignobles prévoit notamment :

- ✓ Une aide exceptionnelle de 800 000 euros au plan Rebond du vignoble alsacien pour relancer les ventes et soutenir les efforts financiers consentis pour s'adapter aux conséquences graves de la crise sanitaire.
- ✓ 450 000 euros à 300 entreprises viticoles pour améliorer leur gestion comptable et avoir une meilleure maîtrise de leurs coûts, par le biais de chèques conseils d'une valeur maximale de 1 500 euros par exploitation.
- ✓ 100 000 euros par an pendant 3 ans pour le salon « Wine Paris & Vinexpo Paris », soit 1 000 € dédiés chaque année à 100 entreprises en lien avec les interprofessions.
- ✓ Un renforcement du dispositif « Salons et prospection internationale » grâce à un financement à hauteur de 80 % pour le secteur viticole jusqu'à fin 2022. Il permettra de repositionner les entreprises sur des grands salons professionnels ou des missions de prospection/rencontres d'affaires à l'étranger.
- ✓ Un soutien massif de 2 M€ aux investissements viticoles permettant d'accélérer les changements de pratiques dans les vignobles et notamment de réduire le recours aux intrants avec pour objectif de tendre vers 0% herbicide d'ici 2025.
- ✓ Une aide en cours de définition à la certification Viticulture Durable de Champagne avec pour objectif de certification de 75% des surfaces et 50% des exploitations à l'horizon 2025.
- ✓ 130 000 euros pour le déploiement par l'Agence régionale de tourisme (ART) Grand Est des actions de promotion et de valorisation de la filière œnotouristique à l'échelle locale, nationale et internationale.

La viticulture du Grand Est représente :

- ✓ 6,2% du vignoble français.
- ✓ Près de 20 000 exploitations (soit 1/3 des exploitations agricoles en région).
- ✓ 49 616 hectares de vignes (dont 68% de la surface en Champagne, 31% en Alsace et 1% pour les vignobles lorrains).
- ✓ 720 exploitations viticoles régionales sont engagées dans des démarches respectueuses de l'environnement et plus précisément dans la production biologique.
- ✓ 1 148 exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE), 775 domaines certifiés Viticulture Durable de Champagne (VDC).
- ✓ Une production régionale annuelle qui s'élève à plus de 3,3 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires de plus de 5,4 milliards d'euros, dont 4,9 milliards pour le Champagne.

UN PLAN STRATÉGIQUE DE RELANCE POUR VENIR EN AIDE AUX VIGNOBLES DU GRAND EST

10 M€
D'AIDES

20 000
EXPLOITATIONS
VITICOLES DANS
LE GRAND EST

5 PRIORITÉS
SUR 3 ANS

- ✓ REBOND ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL
- ✓ RECONQUÊTE DES MARCHÉS EXPORT
- ✓ ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE : TENDRE VERS 0% HERBICIDE
- ✓ RELANCE DE L'ÉCOTOURISME
- ✓ TRANSFORMATION DIGITALE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

regiongrandest #SPNov20 #GrandEst

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

EGALITE FEMMES-HOMMES :

LA REGION GRAND EST POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR UNE SOCIETE PLUS EGALITAIRE

Les élus du Conseil régional du Grand Est ont présenté le rapport annuel de la Région sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes³. Ce rapport dresse un bilan des actions concrètes menées par la collectivité depuis 2016. Il constitue un point de référence pour évaluer, chaque année, les progrès accomplis, identifier les inégalités persistantes et proposer des politiques adaptées.

Les efforts réalisés par la Région ont notamment permis de stabiliser le pourcentage de femmes occupant des postes d'encadrement au sein de la collectivité (49% en 2019 et en 2018 contre 47% en 2017). **Cette tendance se confirme tout particulièrement dans les fonctions de direction, les femmes représentant aujourd'hui 46% des effectifs**, contre 24% en 2017.

La Région poursuit en outre la déclinaison de son plan pluriannuel d'actions, qui concrétise ses engagements pour faire du Grand Est un territoire exemplaire en matière d'égalité, en mobilisant l'ensemble des politiques sectorielles et des Directions concernées. Plusieurs actions ont été ainsi menées ou encouragées au cours de l'année écoulée, parmi lesquelles on peut citer le Prix régional pour l'égalité et la mixité ou l'appel à projets « Entrepreneuriat au féminin ».

La Région a également signé **une convention de partenariat avec le réseau des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** du Grand Est, acteurs de terrains engagés sur les questions d'égalité au sens large et à la lutte contre les discriminations sexuelles et sexistes. Une attention particulière sera portée sur les jeunes femmes engagées dans des parcours d'insertion. Ce partenariat prend tout son sens dans ce contexte de crise sanitaire, qui a eu un impact direct sur la situation de nombreuses femmes pendant la période de confinement.

« Elles osent en Grand Est », une action phare de l'année 2020

Initié par la Région, ce programme inédit de leadership s'adresse aux femmes de 25 à 35 ans et vise à apporter les clés pour oser innover, oser décider, oser initier, oser entreprendre... Il s'articule autour d'un renforcement des qualités personnelles de chaque participante et d'une ouverture à l'international (qui impliquera notamment un voyage d'études au Québec) à travers 5 séquences collectives et des temps de coaching individuels.

A l'issue d'un appel à candidatures lancé cet été⁴, 12 femmes ont été sélectionnées pour prendre part à cette première promotion. Elles se sont réunies une première fois en octobre dernier à Nancy pour faire connaissance et engager un travail collectif.

³ Conformément à la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales

⁴ Plus de 170 candidatures ont été déposées



© couverture : VK Studio, Adobe Stock ; infographies : Direction de la Communication, Région Grand Est



L'Europe s'invente chez nous

Siège du Conseil Régional
1 place Adrien Zeller • BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho • CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquard • CS 81004
57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur



CONTACT PRESSE

Sandra Rupp-Lang - sandra.rupplang@grandest.fr - 03 88 15 68 65 – 06 49 77 96 55